

prochain (vers le site de l'automobile MAHYMOBILES à Leuze-en-Hainaut). Voilà pour ma carrière et mes états de service.

Membre de PIWB depuis 1995, j'ai pris goût aux visites de sites industriels de toutes natures qui agrémentent les réunions de l'association. Mon intérêt se porte plus vers le patrimoine industriel mobilier (outils, machines, engins divers,...) que vers l'immobilier, que je ne néglige pas pour autant.

La collecte et la publication d'enquêtes sur les métiers, les travailleurs et les entreprises fait également partie des mes préoccupations. Ce thème a depuis des années fait l'objet de l'attention de mes prédécesseurs. Jean Defer a publié dans le numéro 49 du *Bulletin* une telle enquête et je constate que plusieurs documents ont déjà été enregistrés et transcrits par des membres de PIWB (et d'autres) dans des domaines très divers, documents qui n'attendent que d'être publiés. Comme d'importantes sommes ont été inscrites au budget prévisionnel 2003 pour la collecte et la publication de ces témoignages oraux, je compte en faire mon cheval de bataille. J'ai déjà pris les devants en mettant un auteur sur la sellette : mon frère Jean-Jacques qui peut fournir rapidement matière à publication sur des fonderies de la région de Couvin. Affaire à suivre.

J'espère vous rencontrer lors des prochaines réunions de PIWB et, notamment, lors de l'excursion dans le nord de la France, en principe le 25 octobre 2003, au *Centre historique minier de Lewarde* (près de Douai) et à Roubaix.

Bruno VAN MOL
Président

LE COMPLEXE INDUSTRIEL DU GRAND-HORNU

Témoin remarquable de l'épopée industrielle du bassin du Couchant de Mons

Les assemblées de PIWB se sont tenues le 5 avril 2003 au Grand-Hornu. Sur ce site, témoin remarquable de la Révolution industrielle, l'asbl *Grand-Hornu Images* a développé depuis plusieurs années une entreprise de sensibilisation au design, aux arts appliqués, accueillant des expositions qui privilégient les rapports entre l'art et l'industrie.¹ Ces activités sont aujourd'hui admirablement complétées par l'implantation du *Musée des Arts contemporains de la Communauté française (Mac's)*. Logé dans l'aile sud de la cour ovale (anciens bureaux de l'administration et de la direction) entièrement réaménagée par l'architecte Pierre Hebbelinck, il y trouve parfaitement sa

place en tant qu'institution de référence pour les arts contemporains.

Le charbonnage du Grand-Hornu est sans conteste le plus réputé du bassin du Couchant de Mons. Cette notoriété s'explique parce qu'un de ses premiers exploitants, Henri De Gorge-Legrand, a fait bâtir dans les années 1820 des ateliers d'une grande valeur esthétique ainsi qu'une cité de plus de 400 maisons ouvrières.

L'histoire du Grand-Hornu a été admirablement étudiée par Hubert Watelet, qui a classé les archives du charbonnage² et rédigé à partir de celles-ci une thèse de doctorat remarquable dans laquelle il analyse et

ETUDES

explique l'histoire de l'entreprise des origines à 1850 en l'insérant dans celle du bassin³. A la fin des années 1960, les études de Marinette Bruwier et de Christiane Piérard⁴ ont contribué à faire connaître ce site au public, le sauvant ainsi de l'oubli, avant même son rachat et sa restauration par l'architecte Henri Guchez.

La concession du Grand-Hornu et la Société civile des Usines et Mines de houille du Grand-Hornu

L'histoire du Grand-Hornu est singulière car elle est la seule exploitation charbonnière du Borinage qui est restée une propriété familiale; de 1802 à 1812, dans la famille Godon-



Fig. 2. - Les bureaux, vers 1970 (©SAICOM, Collection Marinette Bruswier).

nesche et, par la suite, dans la famille Legrand et sa descendance, les héritiers de l'épouse d'Henri De Gorge. Constitués en société civile en 1843, ils ont préservé jusqu'à la fin leur indépendance financière, à l'écart des grandes institutions bancaires du pays.

A la fin du XVIII^e siècle, le bassin attire de nombreux investisseurs français, surtout du Nord de la France. En 1777, l'abbaye de Saint-Ghislain accorde à Charles-Sébastien Godonnesche, un Valenciennois, et consorts le droit d'exploiter tous les corps de veine entre Quaregnon et Hornu. En 1804, apparaît dans le destin du Grand-Hornu le personnage qui va lui donner son éclat, Henri De Gorge, originaire d'Orsinval près du Quesnoy « garde-magasin des chauffages » aux armées. Il conclut un marché avec les Godonnesche, s'engageant à leur acheter régulièrement une partie de leur production. Après la mort de Charles

Godonnesche en 1810, il devient directeur du Grand-Hornu. Il en sera le seul propriétaire en 1812.

Dans les premières années, De Gorge perd de l'argent, puis il tombe en 1814 sur une veine de charbon *flénu*⁵, un type de houille très recherché à l'époque. Son entreprise se développe alors de façon exceptionnelle. Il introduit le 20 juin 1812 une demande de maintenance de la concession en l'étendant sous Saint-Ghislain et Quaregnon. Divers aléas interviennent et c'est seulement le 9 août 1827 qu'un arrêté royal lui accorde cette concession. Par ailleurs, il avait entretemps acquis les concessions du *Grand-Bouillon* (1816), du *Bois de Colfontaine* sur Wasmes et Pâturages (1821) et des *Grands et Petits Massés* (1826-1827)⁶.

Après le décès inopiné d'Henri De Gorge le 22 août 1832 dans l'épidémie de choléra, son héritage va par moitié à son

épouse, Eugénie Legrand et par moitié à sa propre famille. Mme De Gorge désintéresse cette dernière et, à sa mort à Lille le 31 octobre 1843, c'est sa famille à elle, les Legrand, qui reçoit l'ensemble du patrimoine.

Le 13 décembre 1843 est constituée la société civile par les héritiers de Mme De Gorge. Il s'agit de sa sœur cadette Adélaïde, de son neveu, Emile Rainbeaux, et des trois enfants de son frère aîné, Alfred, Edouard et Nelly Legrand. Le contrat de création de la société stipule en son article 4 que « toute personne étrangère à la famille des contractants ne peut entrer dans l'association ». Cette décision sera respectée. C'est à leurs cousins et cousines que les fils d'Edouard Legrand vendront des participations, de même que Firmin Rainbeaux, le fils aîné d'Emile. Ceux qui rassembleront la plus grande part du fonds social sont les de Moustier, les descendants de Valentine Legrand

(1861-1949), la petite fille d'Alfred Legrand. La famille de Moustier était alliée aux grandes familles de la noblesse, ainsi les Ligne. Parmi les copropriétaires, figure aussi Raoul Warocqué dont la mère, Mary Orville, était la fille de Nelly Legrand. Jusqu'à la fin de l'entreprise, l'administrateur-délégué restera un marquis de Moustier.

L'architecture et la cité ouvrière du Grand-Hornu

Pour édifier les bâtiments de son charbonnage, De Gorge a voulu allier la majesté au fonctionnel. Et le pari est réussi.

L'atelier de construction des machines se trouve au centre des bâtiments édifiés par De Gorge entre 1825 et 1828. C'est un vaste local de 70 m sur 28 m, fait de briques et éclairé par de grandes verrières de 9,50 sur 5,10 m. Face à l'atelier, les bureaux de l'administration et de la direction avec au centre

un porche surmonté d'un fronton triangulaire et d'une horloge en fonte, sans doute pour rappeler au personnel que le temps c'est de l'argent.

Cet ensemble s'articule autour d'une cour intérieure de forme elliptique de 140 m sur 80 m. Les deux cintres de l'ellipse abritaient des magasins et des ateliers divers. Ils sont ornés d'une suite d'arcades doubles régulières. Au milieu de la cour, les successeurs de De Gorge ont fait élever en 1855 une statue en fonte à son effigie. On accède à cette cour par un porche à trois arcades surmonté d'un fronton. Vers 1829, l'ensemble fut terminé par un bâtiment de 100 m de façade doté de part et d'autre de deux belvédères avec un porche surélevé d'un fronton triangulaire. Entre les deux, se trouve une sorte de quadrilatère bordé d'un côté par les écuries et de l'autre par les locaux qui abriteront plus tard une sucrerie. Au XIX^e siècle, on a appelé cet endroit la *basse-cour*.

La comparaison avec d'autres réalisations de l'architecte Bruno Renard semble justifier l'attribution à ce dernier de la conception des établissements d'une facture nettement néo-classique.

Une autre réalisation importante d'Henri De Gorge est la construction entre 1825 et 1832 d'un vaste ensemble de 435 maisons ouvrières. Ces maisons ont un étage, ce qui les distingue de l'habitat ouvrier ou paysan traditionnel. Elles sont alignées le long de cinq rues pavées qui forment un quadrilatère de 500 m sur 400 m autour des ateliers. Chaque maison était dotée d'un jardin où se trouvaient les commodités et d'un réduit à charbon. Les maisons pour contremaîtres et employés étaient plus spacieuses. Henri De Gorge affirmait vouloir attirer les mineurs par l'« appât d'un bien-être inouï ». Et certes ces maisons étaient bien nécessaires pour attirer des ouvriers dans une commune - Hornu - la moins peuplée du bassin.



Fig. 3. - La cité ouvrière, 1994 (©Collection SAICOM, photo Vincent Vincke).

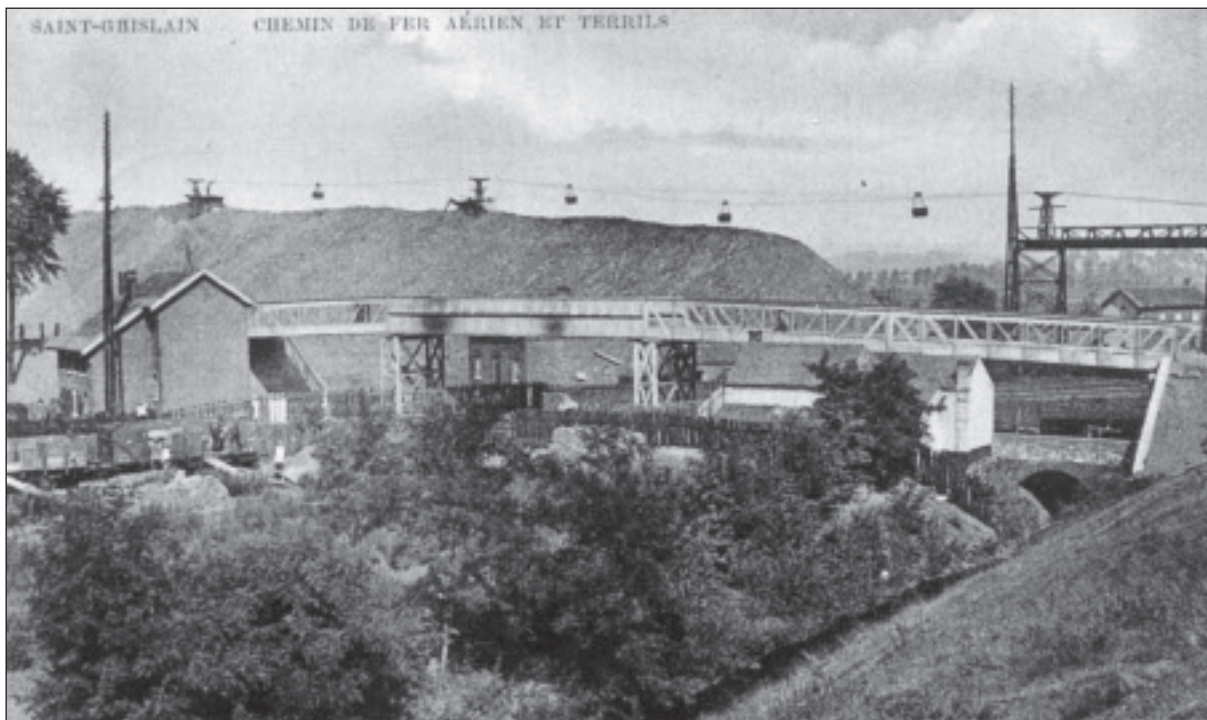


Fig. 4. - Chemin de fer aérien, vers 1910 (©Collection SAICOM).

Le Grand-Hornu et l'innovation technologique

Dans les travaux de fond, De Gorge fit poser dès 1822, des « ornières en fonte », en fait des rails, pour faciliter la remontée de la houille. Cela lui valut une grève des *sclooneurs* ou *hiercheurs*⁸. La direction fit alors appel à des mineurs d'Anzin pour remplacer le personnel en grève. Pendant les troubles révolutionnaires de 1830, des émeutiers détruisirent le « chemin de

fer » tiré par des chevaux qui réunissait les fosses du Grand-Hornu aux rivages du canal de Mons à Condé. Le chemin de fer fut rapidement reconstruit : c'était aussi une première dans le bassin que cette « route de fer » à l'air libre.

Un des éléments essentiels pour l'histoire des techniques, est la création par Henri De Gorge d'un atelier de construction de machines. Des ateliers de cette envergure faisaient défaut dans le bassin. En octobre 1826, au cours d'une visite à Seraing, De Gorge avait discuté avec Cocke-
rill de la commande d'un atelier qui lui permettrait de construire lui-même ses machines à vapeur. Les travaux commencèrent en 1827. Dès lors, non seulement le Grand-Hornu produisit ses propres machines à vapeur, mais il en fournit aux autres charbonnages et industries. Il produisit aussi beaucoup d'outillage et des locomotives vers 1850. Au XX^e siècle, les ateliers étaient encore spécialisés - et réputés - dans les locomotives industrielles et dans la réparation de celles-ci.

Après 1850, l'histoire de la technologie houillère n'a pas encore fait l'objet d'étude approfondie mais il semble que les installations du triage de charbon, modernisées vers 1888, aient retenu l'attention. Un chemin de fer aérien a également été mis en place en 1903 sur 1850 mètres depuis la mine jusqu'au canal. C'est à la même époque qu'est installée aussi une centrale électrique, une première dans l'histoire des charbonnages wallons.

La fin de l'exploitation houillère, l'abandon du site et son sauvetage

En 1950, une convention de fusion est signée avec la SA des Charbonnages du Hainaut, exploitant la concession voisine d'*Hautrage*. L'arrêté royal de fusion des concessions du 17 novembre 1951 précise que « les installations que possède la Société civile, tant en ce qui concerne la surface que les puits et les travaux souterrains, sont vétustes et manifestement insuffisantes pour exploiter le gisement que contient la



Fig. 5. - Anciens ateliers, vers 1994 (©Collection SAICOM, photo Vincent Vincke).

concession. D'autre part, la situation de cette société ne permet pas d'envisager le renouvellement et la modernisation des installations ». Les charbonnages du Hainaut exploiteront les couches du Grand-Hornu jusqu'en 1953 à partir du siège de Tertre.

Après 1953, les bâtiments du Grand-Hornu sont laissés à l'abandon. En 1971, un architecte d'Hornu, Henri Guchez rachète les ruines industrielles pour 350.000 BEF (coût de la démolition). Il en assure la restauration, commande des oeuvres d'art, notamment au sculpteur Roulin. Il y établit son bureau d'études et relance la réputation du site par des expositions artistiques propres à attirer un large public. La *Province de Hainaut* qui a racheté le site à Guchez en 1989, a oeuvré dans ce sens par l'intermédiaire de l'asbl *Grand-Hornu Images*, respectant à la fois l'esprit du passé et la mémoire des réalisations anciennes.

Assunta BIANCHI

A PROPOS DE LA SUCCESSION D'HENRI DE GORGE



Fig. 6. - Portrait d'Henri De Gorge (©Grand-Hornu Images).

Henri De Gorge meurt le 22 août 1832. Il succombe brutalement à l'épidémie de choléra qui accablait la France et la Belgique. Il meurt intestat, sans enfants. Les héritiers sont sa veuve Eugénie Legrand et ses nombreux frères et sœurs ou leurs descendants⁹.

On possède deux documents importants sur la succession : l'un conservé dans le fonds des *Usines et Mines de houille du Grand-Hornu*¹⁰, l'autre est la déclaration de succession qui se trouve dans le fonds du *Bureau de l'enregistrement de Boussu* aux Archives de l'Etat à Mons¹¹. Celle-ci a permis au professeur Hubert Watelet d'évaluer la fortune accumulée par De Gorge puisque son contrat de mariage de 1800 est explicite¹².

Notre projet est simplement d'attirer l'attention sur le contenu de ces deux sources. Le premier rédigé de la mi-octobre au 3 novembre 1832 consiste en « l'inventaire fidèle et description exacte des

meubles, effets mobiliers, deniers comptants, titres, papiers et renseignements dépendant tout de la dite communauté que de la succession du dit sieur Henri Joseph De Gorge ainsi que le tout sera trouvé dans les lieux ci-après désignés, composant la maison d'habitation et l'établissement de Mr De Gorge à Hornu où il est décédé le 22 août dernier ». Il a été fait devant deux notaires par la veuve de De Gorge à la sollicitation de la famille de ce dernier, des experts choisis par les deux parties étant chargés de l'appréciation.

L'inventaire de 682 numéros commence par le mobilier de la maison sise sur la route de Valenciennes, le château étant en cours de construction. Il y a onze pièces au rez-de-chaussée dont une salle de bain, treize chambres à l'étage sans compter les cabinets et antichambres ; quatre entresols et trois chambres de domestiques sont aussi minutieusement décrits ainsi que les remises. Des chapitres spéciaux concernent le linge, les objets en plaqué (métal recouvert d'une mince lame d'argent), les argenteries et objets en or, les caves, les glaces, le jardin, la garde-robe. Après les trois bureaux de l'établissement, on trouve la bibliothèque puis, *in fine*, les serres, avant le numéraire, les titres et les papiers. Le contenu des magasins est détaillé des numéros 384 à 639.

Avant de s'arrêter sur ceux-ci qui intéressent particulièrement le patrimoine industriel, je voudrais souligner l'intérêt de cette source précise pour l'étude de l'intérieur du grand bourgeois qu'est devenu De Gorge,